

DÉFINITIONS

Bénéfice : le bénéfice – ou résultat - d'une entreprise sur une période donnée (par exemple : une année, un exercice) est égal à la différence entre d'une part les produits (Ressources) et, d'autre part, les charges de même nature engagées sur la même période. On peut calculer un résultat d'exploitation, un résultat financier, un résultat exceptionnel, ou un résultat net, qui sert au calcul de ce qui peut être distribué aux actionnaires...

Bilan : le bilan est le reflet de l'entreprise à un moment donné. Un bilan doit toujours être équilibré : le montant total de l'actif doit être égal au montant total du passif.

Le bilan donne des indications sur la situation financière d'une entreprise à un moment précis. Il permet d'en étudier la structure financière et la solvabilité

C'est un tableau récapitulatif à deux colonnes. La colonne de gauche correspond à l'actif, elle récapitule tout ce que l'entreprise possède, cad tous les moyens de production de l'entreprise (brevets, fond commercial, locaux, matériels, prêts, marchandises, matières premières, stock, créances, compte en banque, caisse, etc)

La colonne de droite correspond au passif, elle récapitule tout ce que l'entreprise doit, c'est-à-dire l'ensemble des moyens de financement mis à la disposition de l'entreprise. Ce sont des ressources permanentes (capitaux, dettes à moyen et long terme), temporaires (dettes à court terme) ou des nouvelles ressources générées par l'entreprise (le résultat).

Capital (emprunté): le capital est la somme d'argent qui est empruntée. C'est sur le montant du capital que sont calculés les intérêts et d'autres frais comme les assurances. Le montant du capital à rembourser diminue chaque mois avec le remboursement du crédit. Avec le temps, comme les mensualités sont fixes, la part consacrée au paiement des intérêts va s'alléger tandis que celle consacrée au remboursement du capital augmentera.

Chiffre d'affaires : montant du total des ventes de biens et de services facturés par une entreprise sur un exercice comptable (il peut être calculé hors TVA ou TVA incluse).

Compte de résultat : c'est le baromètre de l'activité d'une entreprise et du résultat généré au cours d'un exercice comptable.

Il permet de mesurer la rentabilité dégagée par une entreprise au cours d'une période donnée (exercice comptable).

Il récapitule les recettes (produits), c'est-à-dire les opérations créatrices de richesse (Chiffre d'affaires, subventions, etc) desquelles seront retranchées les charges, c'est-à-dire les opérations qui détruisent de la richesse (achats et consommation de matières, charges de personnel, charges financières et exceptionnelles, impôts et taxes, etc). Il met en évidence le résultat net de l'entreprise.

Quand les produits sont supérieurs aux charges, le résultat est positif, c'est un bénéfice

À l'inverse, quand les charges sont excédentaires par rapport aux produits, le résultat est négatif, c'est une perte.

Ce résultat sera reporté dans le bilan.

Le compte de résultat sert au calcul de nombreux ratios.

Consommation : la consommation est l'utilisation des biens et des ressources dont on se sert en les détruisant ou les transformant pour satisfaire des besoins ou désirs (consommation finale), mais aussi pour réaliser d'autres produits ou services (consommation intermédiaire).

Coût du crédit : le coût d'un crédit est composé du montant des intérêts et d'autres frais : les assurances couvrant les situations ne permettant plus de rembourser le crédit (décès, maladie, perte d'emploi...), les coûts nécessaires pour constituer le dossier et prendre des garanties (hypothèque sur une maison ou une caution), et éventuellement, en fin de prêt, les pénalités pour remboursement anticipé.

Crédit : le crédit permet de financer un projet (un bien immobilier ou une voiture par exemple), ou de faire face à des dépenses à un moment où le solde du compte est insuffisant. On peut obtenir un crédit auprès d'une banque ou bien auprès d'une société de crédit spécialisée. Octroyer un crédit n'est pas autorisé à tout le monde : c'est une activité réglementée nécessitant un agrément auprès d'une Autorité de contrôle adossée à la Banque de France.

Dépenses : les dépenses correspondent à l'argent utilisé pour acheter des biens et des services.

Épargne : l'épargne est la partie non consommée du revenu disponible. L'épargne permet de consommer plus tard ou de mettre de côté pour payer des dépenses imprévues ou investir (dans un logement ou un produit d'épargne...).

Inflation : l'inflation est la hausse continue du niveau général des prix. Pour mesurer le taux d'inflation on utilise, la plupart du temps, l'indice des prix à la consommation.

Mensualité : une mensualité est une somme d'argent fixe à verser chaque mois pour rembourser un prêt ou une facilité de paiement. Les mensualités incluent presque toujours des intérêts ou des frais, c'est-à-dire la rémunération du prêteur pour ce service. Vous remboursez alors une somme d'argent supérieure à celle que vous avez reçue.

Perte : quand le résultat net est négatif, on parle de perte.

Placement : un placement est une somme d'argent qui est investie dans l'espoir de réaliser un gain. Le gain n'est qu'exceptionnellement garanti sur longue période. Pour espérer obtenir un gain élevé, il faut accepter de prendre des risques et/ou d'immobiliser son argent pendant longtemps.

Remise : une remise est une réduction commerciale sur le prix d'un produit pratiquée selon l'importance de la vente ou en raison de la fidélité du client. Ne pas confondre remise et rabais. Un rabais est obtenu exceptionnellement, en raison d'un défaut de marchandise, d'une marchandise non conforme ou d'un retard de livraison.

Ressources : les ressources correspondent à l'ensemble des sommes perçues par les agents économiques. Les ressources peuvent être des revenus du travail (c'est-à-dire liés à une activité), des revenus de transfert (y compris des pensions ou retraites) ou des revenus du patrimoine.

Revenu disponible : le revenu disponible d'un ménage correspond à l'argent qui peut être utilisé pour la consommation ou l'épargne. Il comprend les revenus du travail, les revenus du patrimoine, les revenus de transfert dont on retranche les impôts directs. Revenu disponible = revenus primaires + revenus de transfert - impôts

SMIC : le Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance (SMIC) correspond au salaire horaire minimum légal.

Soldes : les soldes sont une réduction de prix accordée sur des produits dans l'objectif de réduire rapidement leur stock et permettre leur renouvellement par des articles plus récents. Leur période est réglementée et leur durée limitée.

Surendettement : le surendettement correspond à l'incapacité pour une personne physique de faire face à ses charges d'emprunt ou au paiement de ses factures de charges courantes (loyer, électricité, chauffage, etc).

TAEG : le TAEG est le Taux annuel effectif global. C'est un taux qui inclut l'ensemble des coûts obligatoires d'un crédit (qui inclut notamment les frais de dossier) et qui facilite ainsi la comparaison entre les différentes offres. Les établissements octroyant un crédit doivent obligatoirement l'indiquer.

Taux d'endettement : pour un ménage discutant avec son banquier, le taux d'endettement est le rapport entre les charges de remboursement d'emprunt et le revenu disponible. On recommande généralement qu'il ne soit pas supérieur à 30 %. Au niveau national, le taux d'endettement désigne le total des encours de prêts rapporté au revenu brut disponible ; il est plus proche de 80/90 %.

Taux d'intérêt : le taux d'intérêt est le prix de l'argent. Il est normal que le prêteur se rémunère pour le service qu'il rend (mettre de l'argent à la disposition de l'emprunteur) et pour le risque qu'il prend (risque de ne pas être remboursé). Les taux d'intérêt augmentent avec la durée du prêt et la défiance à l'égard de l'emprunteur.

Taux d'usure : le taux d'usure est un taux d'intérêt plafond fixé par la Banque de France selon la nature du prêt (montant, etc...). Il protège les emprunteurs fragiles. Dépasser le taux d'usure est un délit.